DELIBERATION N° DV/2026/322

4.4

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20261012-342426-DE-1-1
Date de réception en préfecture le 26 octobre 2026

Suite à la convocation en date du 28 septembre 2026
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 12 OCTOBRE 2026

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Salim ACHIBA, Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Olivier CAREMELLE, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Axelle DOERLER-DESENNE, Jean-Claude DULIEU, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Michel GACEM, Maël GUIZIOU, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Eric LAVALLEE, Nicolas LEBLANC, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Michel PLOUY, Christian POIRET, Bertrand RINGOT, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Philippe WAYMEL.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Régis CAUCHE donne pouvoir à Barbara COEVOET, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Carole DEVOS donne pouvoir à Axelle DOERLER-DESENNE, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Yannick CAREMELLE, Monique EVRARD donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Soraya FAHEM donne pouvoir à Françoise MARTIN, Michelle GREAUME donne pouvoir à Agnès DENYS, Valérie LETARD donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Laurent PERIN donne pouvoir à Stéphanie BOCQUET, Marie SANDRA donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Eric LAVALLEE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS, Claudine DEROEUX, Marie-Hélène QUATREBOEUFS.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Benjamin CAILLIERET, Marie CHAMPAULT, Jean-Luc DARCOURT, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Frédéric DELANNOY, Mickaël HIRAUX, Vincent LEDOUX, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Eric RENAUD, Marie TONNERRE-DESMET, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

OBJET : Requalification de la RD25 du giratoire RD500/RD25 au giratoire RD25/RD643 sur les communes de Sin-le-Noble et de Dechy - Approbation du projet, cofinancements, autorisation à lancer les études réglementaires et les acquisitions foncières

Publié sur le site lenord.fr le 26 octobre 2026

Vu le rapport DV/2026/322

DECIDE à l'unanimité:

- d’approuver le projet de requalification de la RD 25, entre le giratoire RD 500/RD 25 et le giratoire RD 25/RD 643, sur le territoire des communes de Sin-le-Noble et de Dechy, consistant en la transformation de cet axe en boulevard urbain sur un linéaire de 1,6 km, dont la mise à 2 × 2 voies d’une section de 600 m, pour un montant estimé à 6,99 M€ HT, soit 8,39 M€ TTC ;

- d’autoriser la conduite de l’ensemble des procédures administratives et réglementaires nécessaires à la réalisation de l’opération, notamment, le cas échéant, au titre de la législation sur l’eau et de la protection des arbres d’alignement ;

- d’autoriser la réalisation des travaux, sous réserve de l’obtention des autorisations requises et de l’inscription des crédits nécessaires au budget départemental ;

- d’autoriser les acquisitions foncières nécessaires à la réalisation du projet et la signature de tous les actes correspondants ;

- d’approuver le principe d’un cofinancement de l’opération à hauteur de 2,4 M € à parts égales par la Région Hauts-de-France et par Douaisis Agglo et d’autoriser Monsieur le Président à signer les conventions de financement correspondantes, leurs éventuels avenants, ainsi que tout acte ou document nécessaire à l’exécution de la présente délibération.

Le quorum a été vérifié à l’appel de l’affaire à 18 h 23.

47 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 17 pouvoirs.

Vote intervenu à 18 h 23.

Au moment du vote, 47 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 17

Absents sans procuration : 18

N’ont pas pris part au vote : 0

Ont pris part au vote : 64 (y compris les votants par procuration)

4.4

Résultat du vote :

Abstentions :	6 (Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s)
Total des suffrages exprimés :	58
Majorité des suffrages exprimés :	29
Pour :	58 (Groupe Union Pour le Nord ; Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain : pour l'Humain d'Abord ! ; Madame BAILLEUL, non-inscrite)
Contre :	0

Signé électroniquement

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Eric LECAT